VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 23 AOÛT 2021

Présents : Serge Léger, maire
Yvonne Leblanc, maire-adjointe
Rachel Boudreau, conseillère
Wendy Bourque, conseillère
Éric Leblanc, conseiller
Louis Léger, conseiller
Stéphane Dallaire, greffier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(0 personne présente dans la salle, 20 personnes en ligne).

2021-122 Proposé par Louis Léger, appuyé de Yvonne LeBlanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt.

2021-123 Proposé par Yvonne LeBlanc, appuyé de Rachel Boudreau que le conseil municipal accepte la proposition de Nadeau Soucy Ellis qui a reçu un pointage de 100 par rapport aux 4 critères d'évaluation mise en place pour cette soumission soit :

1- Expérience pertinente dans la gestion de projets;
2- Frais de services;
3- Capacité d'exécution; et
4- Approche conceptuelle du projet.

Le coût engendré à la municipalité va être de 704 150$.

L'autre proposition reçue pour ce contrat de services fut :

1- Englobe Corp = 95 points (899 900$).

ATTENDU QUE la municipalité a reçu le financement du gouvernement provincial (4 000 000$) et du gouvernement fédéral (5 414 184$) pour le projet du Centre communautaire intergénérationnel;

ATTENDU QUE l'entente bilatérale intégrée Canada fut signée par le gouvernement provincial et la municipalité.

ADOPTÉE

2021-124 Proposé par Wendy Bourque, appuyé de Louis Léger que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger Maire	Stéphane Dallaire Greffier